

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil municipal a eu lieu hier soir sous la présidence de M. Irwin Jamison.

Vingt membres étaient présents.

MESSAGE DU MAIRE.

M. Irwin Jamison, maire de la Nouvelle-Orléans, a lu le 10 mars 1896.

Au Conseil,

Les affaires suivantes ont été soumises à votre considération et à votre approbation :

1. Rapport du Trésorier de la ville pour le trimestre finissant le 7 mars 1896.

2. Communication du Commissaire des Edifices Publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail, du 2 au 9 mars 1896.

3. Communication du même fonctionnaire relativement à la nomination de D. T. Fogarty au poste de cocher de la voiture supplémentaire pour le transport des malades atteints de la petite vérole.

4. Communication de M. A. J. Christopher, relativement aux contrats conclus d'après une certaine ordonnance et demandant que les paiements en retard soient lotifiés.

5. Communication du docteur S. R. Olliphant, président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, relativement aux besoins urgents de fonds par le dit Bureau pour la suppression de la petite vérole.

6. Pétition des propriétaires pour le pavage en blocs de Belgique de la rue Commerce, de Poydras à St-Joseph.

7. Les votes soulevés par le présent les commissaires suivants de l'avenue Jackson :

Hon. D. A. Mayor, Jas. J. Clarke, Wm Packard, Capt John A. Monchou, Noel Pontre, J. O. Meller, Philip Nagle, Val France et Bud Callan.

8. Communication de M. M. Farrar Leaks et Lemle concernant une copie d'une résolution de la Commission des directeurs de la compagnie de Chemin de fer de l'Illinois Central, en date du 10 mars 5 mars 1896, acceptant les clauses de l'ordonnance 11,926, des séries municipales.

9. Pétition des propriétaires de l'avenue des Ortolans, de Claiborne à Broad, demandant le rappel des ordonnances 11407 et 11698, et demandant de plus en plus de 300 jours pour décider du genre de pavage.

Respectueusement,

JOHN FITZPATRICK, Maire.

Le message du maire est approuvé à l'unanimité.

YETD.

M. Fitzpatrick a approuvé son veto à l'ordonnance adoptée à la dernière séance pour le règlement des marchés publics.

Après la lecture des rapports de certains fonctionnaires et des comités les affaires suivantes ont été votées par le Conseil :

Permission à L. Riva d'ouvrir un débit de liquors au numéro 216 de la rue Magaine.

Permission permettant à John Rambo de faire installer une machine à vapeur au numéro 912 de la rue Tolédano.

Ordonnance relative au pavage de la rue Poydras, de Magazine à Annunciation.

Amendement à l'ordonnance 11,724 relative au contrat de pavage de la rue Perdido.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance accordant un décal pour la construction du pont sur la Bayou Jean, à l'intersection de la rue Damaine, jusqu'à son terme le 15 mars 1896.

Résolution enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour l'installation d'un canal de drainage dans le neuvième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Affaire M. J. Hart.

Demande de changement de juridiction.

L'affaire de M. J. Hart, pour parjure et subornation, a été assigné hier matin, devant la Cour de juge M. J. Hart.

La question était de savoir si l'accusé avait le droit à un changement de juridiction, pour cause de préjudice.

La demande a été rejetée par le juge Moise avec l'approbation du juge Ferguson.

On avait, à cet effet, pris au nom de la défense, une foule de témoignages.

Ainsi, sur 21 témoins d'usage de loi, 20 avaient déclaré sous serment que l'accusé (M. J. Hart) n'avait obtenu son jugement injuste et imparial.

De son côté, l'Etat avait interrogé 58 témoins également dignes de foi et 52 d'entre eux avaient répondu qu'ils ne croyaient pas que l'accusé n'avait obtenu son jugement injuste et imparial.

Sur 58 autres interrogés sur le procès, les autres 21 avaient répondu qu'ils ne croyaient pas que l'accusé n'avait obtenu son jugement injuste et imparial.

4 étaient hésitants; 5 ne pouvaient rien dire; 1 n'avait pas obtenu son jugement injuste et imparial.

Nous n'en dirions pas s'il nous fallait suivre la défense et l'accusation sur ce terrain.

Il n'est pas possible de passer en revue tous les faits de ce procès, à toutes ces exceptions.

Le préjugé, l'amitié ou la haine n'ont rien à voir en pareille matière. Il nous faut qu'un jury, et non un juge, ait un préjugé pour ou contre un accusé quelconque. Tout ce qui se passe ou s'est passé, en dehors du tribunal, en dehors des débats, n'est pas en cause, à toutes ces exceptions.

Le juré ne doit se guider que sur ce qui se dit pendant les débats. Si un juré a un préjugé, il n'est pas en cause, à toutes ces exceptions.

Après la lecture des rapports de certains fonctionnaires et des comités les affaires suivantes ont été votées par le Conseil :

Permission à L. Riva d'ouvrir un débit de liquors au numéro 216 de la rue Magaine.

Permission permettant à John Rambo de faire installer une machine à vapeur au numéro 912 de la rue Tolédano.

Ordonnance relative au pavage de la rue Poydras, de Magazine à Annunciation.

Amendement à l'ordonnance 11,724 relative au contrat de pavage de la rue Perdido.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.

Résolution permettant à C. A. Draker de faire installer une machine à vapeur de la force de deux chevaux, à l'angle des rues Canal et de la rue de la République.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des commissions pour le pavage en coquilles de la rue de la République, de la rue de la République à la rue de la République.

Ordonnance pour l'érection de lampes électriques aux endroits désignés.

Ordonnance pour le nivellement des obstructions placées sur la rue Forestal, entre Villard et Lilla.

Résolution enjoignant au commissaire des Travaux publics de faire mettre en bon état la pompe à incendie au canal Verret, dans le cinquième district.